

Chez nos fillettes

Autor(en): **P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **56 (1918)**

Heft 20

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213904>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ples qui souffrent de la perte de leur indépendance, ne sentirions-nous pas le prix de la nôtre ?

Mes chers concitoyens, fêtons le 14 avril, fêtons-le. Qu'il ne soit pas seulement célébré à huit-clos dans quelques cercles de patriotes ; qu'il redevienne une fête populaire, nationale. Qu'il ait dans nos rues des drapeaux, des cortèges, de la musique, des chants, afin que les petits Vaudois s'en souviennent et s'en réjouissent !

Arborons nos couleurs à nos fenêtres et sur nos poitrines, qu'elles nous parlent d'espérance indéfectible en la liberté ; qu'elles communiquent cette espérance à nos chers hôtes de la guerre, à ceux qui souffrent parmi nous, dans leur patriotisme, qu'elles soient un salut de nos cœurs à ceux qui meurent aujourd'hui pour cette liberté chérie !

Oublions quelques instants les tristesses de l'heure et « Chantons notre aimable patrie. »

Oui, répétons la vieille chanson de nos pères :

Oh ! quelle douce jouissance
De célébrer l'indépendance
Qui vient lui donner : de nouveau
Naissance
Et le nommer : canton de Vaud
Si beau !

LOUIS CURTAT.

Chez nos fillettes. — L'autre jour, rue Martheray, des fillettes jouaient « à l'hôpital ». Celles qui remplissaient le rôle d'infirmière — c'étaient les aînées — venaient de procéder à la répartition des « maladies » entre leurs cadettes, à qui elles allaient prodiguer leurs soins. L'une de ces dernières, mécontente de son lot, récriminait et se mit à pleurnicher.

Alors celle qui paraissait avoir le pas sur toute la bande, admonesta la récalcitrante :

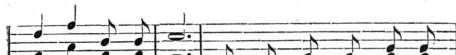
— C'est bon, toi tu auras la bronchite, et puis rien d'autre ! — P.

NOS VIEILLES CHANSONS

Cela file avec le temps.



1. Au-tre-fois, jeune et jo-li-e, Ah ! com-
2. A la danse, aux a-mou-ret-tes, Dans la
3. Je prétends, sans en dé-mor-dre, M'é-gay-
4. Cer-tai-ne vieil-le qui fi-le De nos



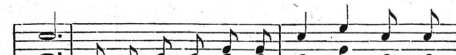
bien j'a-vais d'a-mants ! Je suis vieille et l'on m'ou-sai-son du plai-sir, Li-vrez-vous, jeu-nes fil-er jusqu'au tombeau ; Quand j'ai du fil à re-jours tran-che le fil ; Pour nous tu-er à la



bli-e : Fi-ez-vous donc aux serments ! Dans ce let-tes, L'a-ge vien-dra vous sai-sir. Com-me tor-dre, Les-te, je prends mon fu-seau ; Pas u-fi-le, La Parque a tou-jours le fil. Je me



mon-de si fra-gi-le, Les at-trait et les ga-vous j'é-tais a-gi-le, J'ai-mais aus-si ten-dre-plainte i-nu-ti-le : N'at-tris-tons pas nos vieux ris d'elle et je fi-le, Et quand je suis en cour-



lants, Tout c'a fi-le, fi-le, fi-le, Tout c'a ment, » Fi-le jours ; Si la beau-té » Fi-le ga-roux, Il faut que mon ma-ri » Fi-le,



file a-vec le temps.
file à soi-xante ans.
té res-te tou-jours.
fi-le, fi-le doux.

LA MÈRE FRITZ

DE Saint-Sulpice nous est venue, l'autre jour, la nouvelle du décès de la mère Fritz, l'ancienne pâtissière de la Cité-Devant. La défunte avait succédé au père Fritz, son mari. De son vrai nom, elle s'appelait Marguerite Metzger-Ber. C'était une personne fortement charpentée, dont les bras s'étaient musclés à pétrir et à rouler la pâte à gâteau. Constamment à l'ouvrage, elle ne se montrait qu'en tablier de grosse toile. Un large bandeau cachait souvent ses joues, à cause des rages de dents dont elle était prise en faisant la navette de son four à sa boutique, où la bise s'engouffrait avec les clients. Tout en changeant de maison une fois ou deux, elle exerça son métier dans la même rue pendant plus d'un demi-siècle.

Sa première pâtisserie se trouvait en face de la voûte creusée sous le préau de l'ancienne Académie, où coule une fontaine. Humble petite pièce au plafond bas, elle cadrait bien avec l'aspect vieillot de la Cité-Devant inférieure. On n'eût pu s'y tourner si la marchande y avait mis plus de deux chaises. La gent écôlière de cette époque-là en avait fait son temple de la gourmandise. Elle ne connaissait pas encore les vastes tea-rooms à orchestre, les five o'clock des foules cosmopolites. Que de volées de collégiens, de gymnasiens, de normaliens, d'étudiants, comptèrent au nombre de leurs plus douces joies les courts moments passés en cette chambrette imprégnée d'une chaude odeur de pâte et de beurre fondu !

On y allait aux récréations, surtout durant la période des examens, qui mettait du vague à l'estomac autant qu'au cerveau. En poche, on n'avait parfois que dix centimes. Mais cela suffisait pour se payer la « tranche ». Armée de son couteau, la mère Fritz la découpait d'un tour de main et, l'ayant saupoudrée de sucre, vous la tendait comme elle l'eût fait à ses rejets, avec l'air de dire : « Régale-toi, mon petit ». Ses jeunes chalands devinaient en elle une vraie maman, et ses gâteaux leur en semblaient doublement savoureux. C'étaient des gâteaux aux œufs, au sirop de vin — une des spécialités de la maison — à la rhubarbe, aux groseilles vertes, aux fraises, aux « raisins de mars », aux cerises, aux reines-claude, aux pruneaux, aux pommes, aux poires channes, selon la saison. En automne, ils se couvraient de guêpes, que la mère Fritz chassait du coin de son tablier.

Les dames, elles, appréciaient fort une sorte de galette dorée, à la farine de maïs, se conservant très longtemps et dont, avec de la crème ou de la compote aux fruits, elles apprêtaient de délectables mouillettes. En faisant leurs emplettes, il leur arrivait de rencontrer chez la mère Fritz des messieurs aux cheveux grisonnants, collégiens de jadis, qui rafraîchissaient leurs impressions de jeunesse en goûtant avec volupté à d'onctueuses « petites salées ».

Presque octogénaire, la mère Fritz, il y a peu d'années, remit sa boutique à des mains plus jeunes. Et la voici maintenant qui s'en va, après avoir, toute sa vie, donné l'exemple du travail, de la droiture, de la bienveillance. A la Cité, dont elle était une des figures caractéristiques, son souvenir ne s'éteindra pas de sitôt. Il demeurera particulièrement vivant chez ceux qui firent leurs études au quartier latin lausannois, longtemps avant les tristes temps actuels, et qui purent s'accorder les tranches qu'elle leur servait si maternellement. V. F.

Dans les nuages. — Dans un train de nuit, un pochard, profondément endormi, est soudain heurté par un voisin qui change de place. Il se réveille à demi, pousse un grognement et marmonne, s'adressant à l'important : « Alors, quoi, vous montez seulement, ... ben !!! » — P.

¹ Vers la fin de sa vie, on l'appelait aussi la mère Tutu.

LÈ NI DÈ VUIPÈ

(Patois de la Gruyère).

Ly a ouna cheptantanna d'an, i parè ke nou thron payi ly è j'ou infèchtà pè on rè dè vuipe : tölamin ke lè hôte j'otorità chi chon inbalè. Ly an invouyé à totè lè kemoun l'oàdre dè déchtruire ti lè ni dè vuipe. Kan lè chèketèro dè Pèlamoa ly a rèchu cht'ordonnan the, chè di intrè ly : « Ly va fère bon ! ètherbal tota ha vermena ! Ly è bin vuto de, ma mi vuto fè. Chon lè va prindre avi lè man, on achou adoubà : n'oudri pà grantin k'on arouna tilha kemun on kartèron ; lè bourlâ, chi n'è pà tan alègro ; lè j'innèyi, ly fô pà moujâ tiè fère don ? »

Apri avi prou grantin ruminâ, i ch'inva vè lè chindike et ly fâ :

— Tiè fô-the fère et tiè fô-the rèpondre à ho grò boune dè Fribo ?

Le chindike, on fâchéya, ly fâ :

— Èbin, di-là ke che volon vigni tini lè vuipe no lè volin prou tyâ.

TOBI DI J'ÉLYUDZO.

Le tact diplomatique. — Un jeune homme destinait à la carrière diplomatique. Il s'en consulta, à ce propos, un homme d'Etat dont il escomptait le précieux appui pour la réalisation de ses desirs.

Après un moment d'entretien, ce dernier à son visiteur :

— Eh ! bien, monsieur, je vois que vous possédez toutes les connaissances nécessaires à un bon diplomate. Mais il faut encore, pour réussir dans cette carrière, si délicate, une qualification absolument indispensable.

— Et laquelle, monsieur, je vous prie ?

— Le tact.

— Je crois, modestement à part, que cette qualification ne me fait point défaut.

— La preuve...

— Eh ! bien, l'autre jour, à l'hôtel, je demandai qu'on me prépare un bain. Le garçon qui vint me prévenir que j'étais servi, se trompa de numéro de cabine. J'entre et, jugez de ma surprise — oh ! point du tout désagréable, d'ailleurs — dans la baignoire était une jeune femme qui, à mon arrivée, poussa des cris d'effroi. Je ne perdis pas le nord. Je me retire, en disant : « Oh ! je vous prie, excusez-moi ; il y a erreur, monsieur ! »

LE « MAY »

Le Courrier de la Côte racontait l'autre jour qu'un certain nombre d'enfants de Signy (garçons et fillettes) étaient allés, suivant l'ancienne coutume, chanter le mai fleuri dans les maisons du village et jusqu'aux fermes foraines. Partout accueillis comme le méritaient de si gentils visiteurs, ils avaient rapporté de leur tournée de quoi faire un copieux godter.

D'autre part, nous lisons ce qui suit dans Journal d'Yverdon :

« Au commencement du XIX^e siècle, les fêtes de mai, à Estavayer, duraient tout un mois. Chaque dimanche avait ses réjouissances spéciales. Deux de ces fêtes sont, sinon conservées, mais du moins leur souvenir s'est-il maintenu assez vivace : la fête bien connue de « Maientzes », le 1^{er} mai, et celle de la « poutte et des bovinrons ». Hélas ! à Estavayer comme ailleurs, ces gracieuses coutumes tendent à disparaître. Il y a un certain nombre d'années, le premier dimanche de mai, vers les huit heures du matin, l'on voyait encore arborer, dans différents quartiers de la ville, de grandes couronnes de fleurs blanches ou jaunes. Ces couronnes étaient juchées aussi haut que possible. On les accrochait au pignon des toits et allait même en suspendre aux girouettes de tours et au sommet du clocher. Les petits garçons se promenaient dans les rues sur